



Camps La Source

Jun 2021, Nouvello de Camps La Source

Commémoration de la fête de la victoire 1945



Le samedi 8 mai, Monsieur le Maire accompagné de ses adjoints et des porte-drapeaux a rendu hommage aux victimes de la dernière guerre et a déposé une gerbe de fleurs au monument aux morts.

Avancement des travaux du Cimetière

Les travaux du cimetière prennent forme petit à petit. Les drainages et l'installation des caveaux sont terminés.



La réfection de l'allée principale sera terminée très prochainement.

Remerciements à Christophe FIORE

M. Christophe FIORE a récemment fait don à la Mairie de 5 ordinateurs. Nous tenons à le remercier chaleureusement. Conformément à son souhait, ces équipements seront dédiés aux écoles de Camps La Source, et ainsi permettre à nos écoliers de se familiariser encore mieux aux technologies du numérique.

Accueil du LEADER à Camps la Source

Le 20 mai, le Maire David Clercx a reçu au foyer rural l'équipe LEADER (Liaison entre Actions de Développement de l'Économie Rurale) en Provence Verte.

Cet organisme a pour vocation d'attribuer des fonds d'origine européenne pour des projets locaux publics ou privés favorisant le développement des zones rurales dans le respect de la stratégie de développement du territoire et des règles européennes et nationales.



Lors de cette journée, une quinzaine de projets a été validés. Ceux-ci vont ainsi pouvoir favoriser l'évolution de l'économie locale.

Aedes albopictus



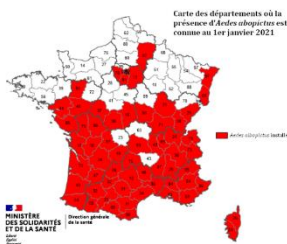
Son nom n'est pas plus sympathique que sa pique.

Communément appelé **moustique tigre**, il est responsable de la transmission à l'homme d'une vingtaine de virus dont celui de la dengue, du chikungunya, et de Zika, en progression constante dans le monde.



Camps La Source

Il est présent sur 64 départements français. Avec l'augmentation des températures de l'été, les moustiques tigres et ses piqûres vont inévitablement réapparaître.



Comment éviter le développement du moustique-tigre ?

- Le moustique-tigre se déplace dans un rayon de 50 à 200 m autour de son lieu de naissance et pond ses œufs dans des récipients remplis d'eau. Pour éviter d'avoir des moustiques-tigres chez vous, il est donc important de supprimer les lieux de ponte potentiels (les œufs se transformant ensuite en larves), et donc de faire la chasse aux eaux stagnantes. Pour cela :
- **Ne laissez pas à l'extérieur des récipients** qui pourraient se remplir d'eau de pluie (seaux, jouets d'enfants...);
- **Entretenez les gouttières** de votre habitation
- **Videz régulièrement les soucoupes** des pots de fleurs ;
- **Couvrez les réserves d'eau** (tels que les récupérateurs d'eau de pluie) avec un drap ou une moustiquaire ;
- Si possible, **ne laissez pas traîner de déchets végétaux au sol** dans votre jardin.

Le **cycle de développement** des larves est d'environ **d'une semaine**. En vidant régulièrement les eaux stagnantes de votre jardin, vous bloquez le développement du moustique-tigre.

C'est la **seule stratégie qui fonctionne vraiment**, plus efficace et moins nocives que les produits insecticides susceptibles d'être utilisés, et c'est une méthode simple et écologique.

Composteur partagé

C'est fait. Les conditions sanitaires nous ont enfin permis l'installation des bacs à composte.

Si vous habitez en centre-village, vous pouvez vous inscrire à la Mairie afin de participer à ce mode de gestion écologique des déchets.



Les bio-seaux avec la notice explicative sont disponibles en mairie.

Le Vide grenier de Camps



Le vide grenier aura lieu le 13 juin sur le parking du ménage.

Mise en place de 6h00h à 8h00
Accueil du publique de 8h00 à 16h00

Les inscriptions préalables sont ouvertes du jeudi 27 mai au mercredi 9 juin 2021.

Le dossier renseigné est à déposer en mairie aux horaires d'ouverture, dans la boîte aux lettres ou par Courriel : mairie.camps.la.source@wanadoo.fr
Tout dossier incomplet sera refusé.

20 et 27 juin 2021 Élections Régionales et Départementales



Camps La Source

Les régions depuis 2016 ont vu leurs champs d'action redéfinis avec la loi NOTRe.



- **Les régions exercent principalement leurs compétences dans les domaines suivants :** développement économique, aménagement du territoire, transports non urbains, gestion des lycées, formation professionnelle.

- **Les départements exercent principalement leurs compétences dans les domaines suivants :** action sociale (enfance, personnes handicapées, personnes âgées, revenu de solidarité active), infrastructures (ports, aérodromes, routes départementales), gestion des collèges, aide aux communes ;

Toutes ces domaines nous concerne tous les jours.

Tous les programmes des candidats sont accessibles sur le site :

www.programme-candidats.interieur.gouv.fr

Les bureaux de vote seront ouverts au foyer rural :

- Pour le 1^{ier} tour le 20 juin de 8h00 à 19h00
- Pour le second tour le 27 juin de 8h00 à 19h00

Samedi 19 juin

Journée du nettoyage citoyen

Camps fait son nettoyage de printemps.

Seul, en famille ou entre amis, venez nous rejoindre pour une matinée conviviale et citoyenne.

- 9h00 Accueil au Cercle autour d'un café
- 9h30 Départ des équipes
- 11h00 Retour

Inscription auprès d'Émile Perez :

06 47 69 47 08

perez.camps83@gmail.com

C'est pour VOUS !

Chers campsois, il y a maintenant 2 mois, nous avons fait renaître le marché hebdomadaire dans notre village. Aujourd'hui l'avenir de ce marché **vous appartient**. De moins en moins de Campsois s'y rendent pour faire leurs achats et nous risquons de perdre les exposants. Nous essayons de faire vivre et dynamiser notre beau village. Nous avons réussi à amener des commerçants avec des beaux et bons produits près de chez vous, **ne les laissez pas partir**. Merci de prendre un peu de temps pour faire vivre ce marché et surtout le faire perdurer.



Ouverture des inscriptions à l'accueil de loisirs

Les inscriptions de l'accueil de loisirs seront



disponibles en Mairie et sur le portail famille à partir du 7 juin.

Qu'est-ce qu'un trouble du voisinage ?

Le principe est clair : « aucun bruit particulier ne doit, par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la



Camps La Source

santé de l'homme, dans un lieu public ou privé »
(article R. 1336-5 du Code de la santé publique).

En temps normal, le Conseil national du bruit a émis un avis favorable au bricolage lorsque vous respectez les horaires suivants pour faire vos travaux bruyants :

- En semaine, de 9h à 12h et de 13h30 à 19h30
- Le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h
- Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

On parle de tapage nocturne lorsque ces bruits sont commis la nuit et que l'auteur :

- A conscience du trouble qu'il engendre ;
- Et ne prend pas les mesures nécessaires pour y remédier.

L'infraction pour tapage nocturne existe même lorsque ce bruit n'est pas répétitif, ni intensif, ni qu'il dure dans le temps.

En cas de tapage nocturne, Lorsque les tentatives amiables n'aboutissent pas vous pouvez faire appel aux forces de l'ordre (police, gendarmerie, police municipale) pour faire constater le trouble, quel que soit le type de bruit commis. Le bruit doit être audible d'un logement à un autre.

En cas de verbalisation, le contrevenant règle le paiement de cette amende forfaitaire. Le montant de l'amende est de 68 € et 180 € en cas de majoration. Ce montant varie en fonction des délais de paiement. L'infraction peut être commise à n'importe quel moment de la journée. On parle de bruit diurne lorsqu'il se produit durant la journée entre 7 heures et 22 heures et de bruit nocturne lorsqu'il apparaît entre 22 heures et 7 heures.

Le coin de l'artiste

*Attends mon ami, il est bientôt l'heure
Où le rosé servi devient rafraîchissant,
Je tarde à repartir quand toutes les senteurs
Enveloppent Camps ce matin de printemps*



*Il flotte ici des souvenirs recroquevillés,
Des parfums d'antan dans de nouveaux décors,
Des gens heureux que l'on voyait s'embrasser
Avant la Covid et c'était bien leur seul trésor.*

*La vieille cheminée recrache des images
De chapeliers oubliés qui parlent doucement,
Mais leur souvenir, là-haut, dans les nuages
Rappellent combien nous est précieux l'instant.*

*Adieu compagnon, je glisse en déraison
Avoir passé ici fut comme un joli conte,
Je repars des fleurs plein le baluchon,
Un dernier coup patron avant le grand décompte.*

Le p'tit poète des Gueux

Un grand merci à ce talentueux poète campsois qui inaugure cette nouvelle rubrique.

Si vous aussi, vous avez les rimes et les vers qui vous démangent, si le clic-clac de l'appareil photo vous hante, si le pinceau coloré colle à vos doigts, envoyez-nous vos plus belles réalisations en rapport avec notre village et nous les ferons découvrir via cette publication.

Envoyez vos réalisations à :

Jean-marc.mairie@orange.fr

